

Historiographie

François Hartog



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17401>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 133-134

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

François Hartog, « Historiographie », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17401>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Historiographie

François Hartog

François Hartog, *directeur d'études*

Historiographie ancienne et moderne. De la situation faite à l'histoire

- 1 LE séminaire a comporté deux parties : une reprise de la notion de régimes d'historicité, en vue de préciser sa portée et l'usage que je proposerai d'en faire ; une interrogation sur Anciens, Modernes, Sauvages, en mettant l'accent sur le rapport au temps entre XVI^e et XX^e siècle que l'histoire de ces trois termes engage. De l'une à l'autre, les réflexions de Claude Lévi-Strauss sur l'histoire nous ont servi de trait d'union.
- 2 Par régimes d'historicité, j'entends les différents modes d'articulation des catégories du passé, du présent et du futur (voir *Régimes d'historicité, présensme et expérience du temps*, Paris, 2003). Il s'agit bien de catégories, prises comme formes universelles et non de leurs contenus qui n'ont pas manqué de varier d'une époque à une autre, d'une société à une autre. Pourquoi régimes et non *formes* d'historicité, pourquoi régime d'historicité plutôt que de *temporalité* ? Régime : le mot renvoie au régime alimentaire, la diète, au régime politique ou au régime d'un moteur. Ce sont autant de métaphores, évoquant des domaines différents, mais qui ont en commun d'introduire ou même de privilégier les notions de plus et de moins, de degré, de mélange, de composé, et d'équilibre toujours provisoire ou instable. Un régime d'historicité n'est qu'une façon d'engrener passé, présent et futur ou de composer un mixte des trois catégories, comme on a parlé depuis les Grecs de Constitution mixte. Pourquoi historicité ? De Hegel à Heidegger au moins, le mot, qui a une longue et lourde histoire philosophique, exprime « la condition d'être historique » (Paul Ricœur). L'accent peut être mis, soit sur la présence de l'homme à lui-même en tant qu'histoire, soit sur sa finitude comme être-pour-la-mort. Est-il alors légitime de parler d'historicité avant la formation du concept moderne d'histoire entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle ? Oui, si par historicité on accepte d'entendre cette expérience première d'*estrangement*, de distance de soi à soi

que, justement, les catégories de passé, de présent, de futur permettent d'appréhender et de dire. C'est l'expérience que fait Ulysse face au barde des Phéaciens chantant ses exploits : il se trouve incapable de relier l'Ulysse glorieux qu'il était (le preneur de Troie) au naufragé ayant tout perdu jusqu'à son nom qu'il est présentement ; c'est aussi celle d'Augustin. Lancé dans sa méditation sur le temps, il est d'abord incapable de dire, non pas un temps abstrait, mais ce temps qu'il est, sous ces trois modes que sont la mémoire (présent du passé), l'attention (présent du présent) et l'attente (présent du futur) (*Confessions*, XI, 20, 26). On peut donc, je crois, parler de régime d'historicité avant ou en dehors de la formulation du concept moderne d'histoire. Quant à parler de (régimes de) temporalité plutôt que d'historicité, j'y verrais l'inconvénient de convoquer l'étalon d'un temps extérieur, comme encore chez Fernand Braudel, dont les différentes durées se mesurent toutes par rapport à un temps « exogène », le temps mathématique, celui de l'astronomie (qu'il nomme aussi « le temps impérieux du monde »). Non directement dénotative, la notion régime aide à configurer un problème : elle n'est pas une clé, moins encore un passe-partout. Comme schème, à même de rendre mieux intelligible les expériences du temps, rien ne la confine au seul monde occidental. Elle a, au contraire, vocation à être un instrument comparatiste : elle l'est par construction.

- 3 Dans la longue histoire des Anciens et des Modernes, toute ponctuée d'ébranlements et scandée par des querelles, nous nous sommes d'abord arrêté sur le parallèle, pris comme forme particulière de la comparaison : entre le *Parallèle* de Charles Perrault et la conférence de Benjamin Constant sur les deux libertés (des Anciens et des Modernes). Avec Perrault, le parallèle est mis en question (au bénéfice des Modernes), avec Constant, il est définitivement récusé (plus d'imitation). À partir du XVI^e siècle l'introduction d'un troisième terme dans le jeu, le Sauvage, a déstabilisé le couple Ancien/Moderne, dès lors toutes les combinaisons et variations entre les deux termes deviennent (théoriquement) possibles. C'est à cerner quelques-unes de ces interférences, entre XVI^e et XX^e siècles, que nous avons consacré les dernières séances de l'année.
- 4 Levent Yilmaz a présenté certains aspects de son livre *Le temps moderne. Variations sur les Anciens et les contemporains*, Gallimard, 2004. Temistocles Cezar, professeur invité à l'École, a donné deux séminaires sur l'historiographie brésilienne du XIX^e siècle. Qu'ils en soient l'un et l'autre remerciés.

Publications

- « Formes et crises du temps », *Europe*, « Mythe et mythologie dans l'Antiquité gréco-romaine », 82^e année, 904-905, août-septembre 2004, p. 299-313.
- « Le regard éloigné : Lévi-Strauss et l'histoire », *L'Herne*, Lévi-Strauss, Paris, Éd. de l'Herne, 2004, p. 313-319.
- « Temps du monde, histoire, écriture de l'histoire », *Actuel/Inactuel*, automne 2004, p. 93-102.

INDEX

Thèmes : Histoire, Problèmes généraux